

Bulletin de service

Cinémas : tableaux de données

2006



Cinémas : tableaux de données

Les données de 2006 ne doivent pas être comparées à celles déjà publiées pour l'Enquête sur les cinémas sauf les données de 2005. Cela est en raison des changements importants ont été apporté à l'enquête avant l'enquête de 2005.

Les données sont maintenant recueillies à l'aide d'un échantillon et elles représentent 95 % des recettes totales réalisées par l'industrie du cinéma. La base de sondage est fondée sur une base de données centrale de Statistique Canada sur les entreprises qui ont été classées au moyen du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Cette classification fondée sur les industries remplace la classification basée sur les activités utilisée précédemment par le Programme de la statistique culturelle. Certaines activités de l'industrie du cinéma qui étaient antérieurement exclues de l'enquête sont maintenant comprises en raison des différences découlant de l'adoption de la classification du SCIAN, par exemple l'ajout des festivals du film.

De plus, dans la structure du SCIAN, les données pour les ciné-parcs ne sont plus séparées des données des salles de cinéma. Pour faciliter la présentation des caractéristiques dans la présente publication, nous avons décidé que toute référence aux cinémas comprend les salles de cinéma, les ciné-parcs et les festivals du film.

L'industrie du cinéma comprend les établissements dont l'activité principale est la présentation de films. Les établissements dont l'activité principale est la prestation occasionnelle de services de présentation de films, tels que les services offerts dans le cadre de festivals du film, sont également inclus.

Tableaux statistiques

Tableau 1

Certaines statistiques financières pour le secteur des cinémas, selon la province et les territoires, 2006 et 2005

	Nombre d'établissements		Total des revenus d'exploitation		Salaires, traitements et avantages sociaux		Total des dépenses d'exploitation		Marge bénéficiaire d'exploitation	
	2006	2005 ^r	2006	2005 ^r	2006	2005 ^r	2006	2005 ^r	2006	2005 ^r
	nombre		milliers de dollars						pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Québec	141	137	223 529	243 693	40 339	40 498	213 936	272 755	4,3	-11,9
Ontario	199	201	518 547	478 634	73 150	70 973	484 933	459 910	6,5	3,9
Manitoba	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Saskatchewan	38	40	32 718	31 014	4 711	4 686	27 546	25 749	15,8	17,0
Alberta	79	84	176 889	171 285	22 063	22 732	141 904	163 783	19,8	4,4
Colombie-Britannique	114	115	170 054	168 496	22 618	24 560	153 436	160 819	9,8	4,6
Yukon	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	..	x	..	x	..	x	..	x	..	x
Nunavut	x	..	x	..	x	..	x	..	x	x
Canada	664	656	1 228 161	1 199 433	178 632	179 971	1 116 657	1 177 857	9,1	1,8

Note(s) : Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), incluant toutes les établissements classés au 512130 (salles de cinéma, ciné-parcs et festivals du film). Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Voir la section « Méthodologie et définitions » à la fin des tableaux pour la définition des termes.

Source(s) : Statistique Canada : Enquête de 2006 et de 2005 sur les industries de services : cinémas

Tableau 2
Profil sur le secteur des cinémas (portion sondée), selon la province et les territoires, 2006 et 2005

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
milliers de dollars						
Revenus d'exploitation						
Total des revenus des entrées						
2006	x	x	x	x	136 426	316 556
2005 r	x	x	x	x	145 053	292 566
Ventes d'aliments et de boissons						
2006	x	x	x	x	51 665	142 948
2005 r	x	x	x	x	62 089	130 532
Tous autres revenus d'exploitation						
2006	x	x	x	x	22 456	48 690
2005 r	x	x	x	x	18 470	41 795
Total des revenus d'exploitation						
2006	x	x	x	x	210 546	508 193
2005 r	x	x	x	x	225 612	464 893
Dépenses d'exploitation						
Salaires et traitements						
2006	x	x	x	x	37 739	70 638
2005 r	x	x	x	x	38 290	67 364
Coût des biens vendus						
2006	x	x	x	x	12 079	31 579
2005 r	x	x	x	x	18 836	24 957
Location de films et versements de redevances						
2006	x	x	x	x	66 491	160 044
2005 r	x	x	x	x	82 747	145 500
Toutes autres dépenses d'exploitation						
2006	x	x	x	x	85 096	212 105
2005 r	x	x	x	x	116 096	208 855
Total des dépenses d'exploitation						
2006	x	x	x	x	201 406	474 366
2005 r	x	x	x	x	255 970	446 676
nombre						
Exploitation du cinéma						
Nombre d'entrées payées (assistance)						
2006	x	x	x	x	20 700 371	41 955 618
2005 r	x	x	x	x	20 590 566	36 718 067
Nombre d'écrans						
2006	x	x	x	x	633	1 056
2005 r	x	x	x	x	666	1 003
pourcentage						
Marge bénéficiaire d'exploitation						
2006	x	x	x	x	4,3	6,7
2005 r	x	x	x	x	-13,5	3,9

Tableau 2 – suite

Profil sur le secteur des cinémas (portion sondée), selon la province et les territoires, 2006 et 2005

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
milliers de dollars						
Revenus d'exploitation						
Total des revenus des entrées						
2006	x	17 840	103 426	107 997	x	744 822
2005 r	x	18 412	105 499	103 061	x	729 308
Ventes d'aliments et de boissons						
2006	x	11 118	57 389	45 273	x	343 547
2005 r	x	10 067	50 929	45 993	x	334 238
Tous autres revenus d'exploitation						
2006	x	2 647	11 049	10 728	x	101 279
2005 r	x	1 792	9 715	10 837	x	88 051
Total des revenus d'exploitation						
2006	x	31 605	171 863	163 997	x	1 189 647
2005 r	x	30 270	166 144	159 891	x	1 151 597
Dépenses d'exploitation						
Salaires et traitements						
2006	x	4 456	21 207	21 171	x	170 256
2005 r	x	4 563	21 924	22 141	x	170 359
Coût des biens vendus						
2006	x	2 702	13 178	7 703	x	74 031
2005 r	x	1 972	12 296	9 394	x	74 503
Location de films et versements de redevances						
2006	x	8 782	50 587	55 322	x	374 144
2005 r	x	8 660	53 957	52 547	x	377 098
Toutes autres dépenses d'exploitation						
2006	x	10 636	52 238	63 372	x	460 643
2005 r	x	9 904	70 770	68 238	x	510 398
Total des dépenses d'exploitation						
2006	x	26 576	137 210	147 569	x	1 079 074
2005 r	x	25 098	158 948	152 320	x	1 132 358
nombre						
Exploitation du cinéma						
Nombre d'entrées payées (assistance)						
2006	x	3 130 483	14 418 135	13 326 854	x	102 927 624
2005 r	x	3 271 005	16 582 369	13 737 322	x	101 026 816
Nombre d'écrans						
2006	x	107	376	380	x	2 831
2005 r	x	75	446	348	x	2 826
pourcentage						
Marge bénéficiaire d'exploitation						
2006	x	15,9	20,2	10,0	x	9,3
2005 r	x	17,1	4,3	4,7	x	1,7

Note(s) : Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), incluant toutes les établissements classés au 512130 (salles de cinéma, ciné-parcs et festivals du film). Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en ce servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Voir la section « Méthodologie et définitions » à la fin des tableaux pour la définition des termes.

Source(s) : Statistique Canada : Enquête de 2006 et de 2005 sur les industries de services : cinémas

Méthodologie et définitions

Aperçu

Cette enquête échantillon annuelle sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie du cinéma au Canada. Depuis l'année de référence 2005, l'enquête permet également de recueillir des renseignements détaillés sur les caractéristiques des entreprises, telles que l'assistance et les redevances de franchisage.

Ces données sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources, et ce, afin de produire des estimations officielles concernant la production économique nationale et provinciale de l'ensemble de l'industrie du cinéma au Canada. Les résultats de cette enquête fournissent des données aux entreprises, aux gouvernements, aux investisseurs, ainsi qu'aux associations. Ces statistiques permettent à ces groupes de suivre la croissance de leur industrie, de mesurer le rendement, de faire comparaison parmi des entreprises similaires et de mieux comprendre cette industrie afin de réagir aux tendances et aux modèles.

Depuis l'année de référence 2005, cette nouvelle enquête est administrée par le Programme des industries de services, en collaboration avec le Programme de la statistique culturelle. Les données historiques de la série chronologique tirées de l'ancien Programme de la statistique culturelle sont accessibles dans le Guide de la statistique de la culture (en ligne, gratuit, n° au catalogue 87-008-GIF). Il convient de souligner que les données tirées de cette série chronologique ne doivent pas être comparées aux données tirées de cette nouvelle enquête en raison d'importantes différences dans la couverture et la méthodologie.

La nouvelle enquête de 2005 englobe un ensemble d'entreprises quelque peu différent de celui des années précédentes donc on ne peut pas s'attendre à ce que les données soient comparables. La liste des noms et d'adresses des entreprises est tirée d'une base de données centrale de Statistique Canada. De plus, une délimitation beaucoup plus rigoureuse des entreprises considérées comme faisant partie du secteur culturel a été appliquée par la mise en oeuvre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Cette classification est basée sur les industries plutôt que sur les activités. En plus de ces changements de couverture, commençant en 2005, les données sont basées sur un échantillon d'entreprises.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie de l'industrie de cinéma (SCIAN 512130) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la présentation de films. Sont aussi compris les établissements dont l'activité principale est la prestation, à l'occasion, de services de présentation de films tels que les services offerts dans le cadre de festivals du film.

Élaboration de l'instrument

Le questionnaire de l'enquête annuelle porte sur des caractéristiques financières et opérationnelles détaillées. De plus, on pose des questions sur des sujets comme l'exploitations du cinéma, l'assistance et les sources de revenus. Le questionnaire a été élaboré en consultation avec d'éventuels répondants, des utilisateurs de données et des spécialistes de l'élaboration de questionnaires.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

Le plan d'enquête reposait sur un échantillonnage probabiliste et s'appliquait uniquement à la partie du plan admissible à la collecte directe de données.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité. Les données proviennent de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné, qui ne sont pas comprises dans le plan d'échantillonnage. Le segment exclu représente une proportion importante du nombre d'établissements de la branche, mais il intervient pour environ 5 % seulement de l'ensemble des revenus de la branche. Il est à noter que seulement des renseignements financiers peuvent être obtenus à partir des sources administratives tels que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques comme les revenus détaillés et l'emploi ne peuvent être obtenues que pour les établissements visés par l'enquête.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c'est-à-dire des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage complet, tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus).

La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces), ainsi que certains établissements choisis dont les caractéristiques d'industrie particulières font qu'il soit essentiel de les inclure. Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

Enfin, la taille de l'échantillon est augmentée pour compenser pour les entreprises qui n'appartiennent plus à ce secteur : c'est-à-dire celles qui ont fermé leurs portes, celles dont l'activité principale a changé, celles qui sont inactives ou celles qui figurent en double dans la base de sondage. Une fois que ces entreprises ont été supprimées, la taille de l'échantillon finale s'établit à 135 unités de collecte pour l'enquête de 2005 de cinéma.

Sources des données

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants.

Les données sont recueillies par envoi et retour par la poste, mais les répondants ont la possibilité d'utiliser d'autres méthodes de déclaration comme le téléphone ou le télécopieur. Des procédures de suivi sont mises en vigueur lorsqu'un questionnaire n'a pas été reçu à la fin d'une période donnée ou lorsque le questionnaire contient des renseignements incomplets.

Détection des erreurs

Au moyen de vérifications automatisées et d'un examen analytique, les données sont examinées afin d'y déceler tout manque de cohérence et les erreurs. Tout est mis en oeuvre pour minimiser l'erreur discrétionnaire d'omission, de duplication, de déclaration et de traitement. Les données recueillies sont assujetties à plusieurs vérifications. Ces vérifications touchent la cohérence interne telle que le total doit évaluer la somme des composantes; si des employés sont rapportés, les frais de personnel doivent être plus que zéro; la principale source de revenu doit se rattacher au code SCIAN; identification des valeurs extrêmes; etc.

Imputation

Lorsqu'une information manque, l'imputation a lieu à l'aide de la procédure « du plus proche voisin » (imputation par enregistrement donneur), en utilisant des données historiques lorsqu'elles existent, en utilisant une valeur moyenne basée sur les données d'une série d'établissements similaires, ou, enfin, en recourant à des données administratives à la place des données déclarées.

Estimation

Dans le cadre du processus de l'estimation, les données de l'enquête ont été pondérées et combinées avec les données administratives pour produire les estimations finales de l'industrie.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour fins de comparabilité; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données de d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Malgré les efforts déployés pour que les opérations de collecte et le dépouillement se déroulent en fonction de normes rigoureuses, les estimations qui en résultent comportent inévitablement des erreurs. Celles-ci sont classées en deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont pas liées à l'échantillonnage et peuvent survenir pour de nombreuses raisons. Par exemple, la non-réponse est une source importante d'erreurs non due à l'échantillonnage. La couverture de la population, les écarts dans l'interprétation des questions, les mauvaises réponses des répondants et les erreurs de consignation, de codage et de traitement des données représentent d'autres exemples d'erreurs non liées à l'échantillonnage.

Le taux de réponse pondéré est la proportion du revenu total représenté par les firmes qui ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse pondéré pour cette enquête a été de 77,5% après avoir tenu compte des firmes ne faisant plus partie de l'industrie, c'est-à-dire qui ont fait faillite, qui ont changé la nature de leurs activités, qui sont inactives ou encore qui ont été rentrées deux fois dans le fichier informatique.

Les erreurs d'échantillonnage se produisent parce que les estimations proviennent d'un échantillon de la population plutôt que de la population entière. Ces erreurs dépendent de divers facteurs, notamment la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation. Une des propriétés importantes de l'échantillonnage probabiliste tient au fait que les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées à partir de l'échantillon à l'aide d'une mesure statistique appelée coefficient de variation (CV). Pour des enquêtes menées à plusieurs reprises, l'écart relatif entre l'estimation d'un échantillon et l'estimation qu'on aurait obtenue d'un dénombrement de toutes les unités serait inférieur à deux fois le CV, 95 fois sur 100. L'éventail des données acceptables d'un échantillon s'appelle

l'intervalle de confiance. Les intervalles de confiance peuvent être calculés autour des estimations en utilisant les CV. Premièrement, nous calculons l'erreur type en multipliant l'estimation d'un échantillon par le CV. L'estimation d'un échantillon plus ou moins deux fois l'erreur type est ce qu'on appelle l'intervalle de confiance de 95 %.

Pour l'Enquête de 2005 de cinémas, les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. De façon générale, les variables déclarées plus fréquemment ont résulté en de très bons CV (10 % ou moins), tandis que les variables déclarées moins souvent ont été associées à des CV plus élevés mais néanmoins acceptables (moins de 25 %). Il est possible que certaines données ne soient pas publiées en raison de la qualité pauvre des données. On peut obtenir ces CV sur demande.

La qualité des CV sont classés comme suivant :

- Excellente 0,01 % à 4,99 %
- Très bonne 5,00 % à 9,99 %
- Bonne 10,00 % à 14,99 %
- Acceptable 15,00 % à 24,99 %
- À utiliser avec circonspection 25,00 % à 34,99 %
- Non fiable 35,00 % ou plus

Définitions

En tant qu'unité statistique, **l'établissement** est l'unité de production la plus homogène pour laquelle la firme tient des documents comptables desquels peuvent être tirées des données sur la valeur brute de la production (ventes totales ou expéditions, et stocks), le coût des matières premières et des services ainsi que la main-d'oeuvre et le capital utilisés dans la production.

Les **revenus d'exploitation** excluent les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les **dépenses d'exploitation** excluent l'intérêt sur les emprunts, les sommes radiées, les pertes en capital, les pertes extraordinaires et d'autres éléments à caractère unique.

La **marge bénéficiaire d'exploitation** se calcule de la manière suivante : le total des revenus d'exploitation, diminués du total des dépenses d'exploitation et exprimé en pourcentage du total des revenus d'exploitation.

Les **salaires, traitements et avantages sociaux** comprennent la part des avantages sociaux versées par l'employeur pour les régimes de pensions, les régimes d'assurance médicale/assurance-vie, les cotisations d'assurance-emploi, etc. de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli.

Les **estimations de l'industrie** sont fondées sur la portion sondée à laquelle s'ajoutent des données administratives pour les établissements trop petits pour être échantillonnés.

La **portion sondée** comprend seulement les données pour les établissements visés par l'enquête pondérées pour représenter d'autres établissements admissibles, mais qui n'ont pas été échantillonnées. La portion sondée par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie.

Toutes les autres revenus d'exploitation incluent les subventions, les redevances, les droits, les contrats de licence et les redevances de franchisage et autres revenus.

Toutes les autres dépenses d'exploitation comprennent les commissions payées aux non-salariés, les honoraires professionnels et autres frais de service, les paiements pour les services offerts par les sièges sociaux, les fournitures de bureau, la location ou la location à bail, la réparation et l'entretien, les assurances, le marketing et la publicité, les frais de déplacement, de repas et de représentation, l'eau et l'énergie, le téléphone et les télécommunications, les taxes foncières et d'affaires, les licences et les permis, les frais de livraison, les frais d'entreposage, les frais de services postaux et de messagerie, les frais bancaires, les dons de bienfaisance, les créances irrécouvrables et toutes autres dépenses.

Date de parution : Juin 2008

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
X	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 87F0009X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1916-9825

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 87F0009X).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2008. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.